



Donation de quote part sur un terrain

Par **acacia**, le **21/10/2014** à **19:03**

Bonjour

je suis propriétaire d'un petit bois en indivision avec mes neveux (les enfants de mon frère).
50% pour moi et 25% pour chacun de mes neveux.

Ce bois est abandonné par nous depuis très longtemps et c'est une dame voisine qui l'entretien gentiment et gracieusement depuis 8 ans (C'est une zone N de reproduction des hulottes et cette dame est bénévole dans une association environnementale).

j'aurais voulu lui vendre ce bois, elle est parfaitement d'accord pour me le racheter.

Mais mon neveu s'oppose à cette vente.

Je ne m'entend pas avec mes neveux, je n'ai pas d'enfants et ils s'occupent aussi "bien" de moi que du bois, attendant juste de récupérer mes biens.

Je voulais savoir si il était possible que je fasse une donation à cette dame de ma quote part sur le bois?

Cela lui permettrait de continuer son entretien en toute légitimité.

Mes neveux peuvent ils s'opposer à cette donation?

J'aimerais surtout trouver un moyen pour que ce bois lui revienne et non à mes neveux.

Comment faire?

Merci par avance de vos réponses.